

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[198_Lettres de Pellegrino Rossi à François Guizot : 1829-1848](#)[Collection](#)[1844-1846 : Lettres particulières de M. Rossi à moi-depuis son arrivée à Rome \(15 octobre 1844\) jusqu'à la mort de Grégoire XVI \(1er juin 1846\)](#)[Collection](#)[1844 : 19-29 octobre](#)[Item](#)[N°3 Rome, le 29 octobre 1844, Pellegrino Rossi à François Guizot](#)

N°3 Rome, le 29 octobre 1844, Pellegrino Rossi à François Guizot

Auteurs : Rossi, Pellegrino (1787-1848)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Les mots clés

[Catholicisme](#), [Clergé](#), [Diplomatie \(France\)](#), [Eglise](#), [France \(1814-1830, Restauration\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Grégoire XVI \(1765-1846, pape\)](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1844-10-29

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote15, AN : 163 MI 42 AP 198 Papiers Guizot Bobine Opérateur 32

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Rossi, Pellegrino (1787-1848), N°3 Rome, le 29 octobre 1844, Pellegrino Rossi à François Guizot, 1844-10-29

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/9274>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionRome (Italie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 19/07/2025 Dernière modification le 04/09/2025

15

3^{me}

Rome 29 Octobre 1844.

Cher ami, bien j'ai été reçu du Pape
ou médium particulière. L'audience ne pouvait
être ni plus gracieuse ni plus affectueuse. Intro-
duit immédiatement dans son cabinet, sit que
le Pape m'a aperçu, il m'a dit: "venga, ven-
ga, signor cardinale; venga qui" de compagnie avec
à toute introduction, il m'a montré un siège de
marbre au-dessous duquel il y avait de l'eau. L'audience
n'a pas duré moins d'une heure.

Il a commencé par me parler d'après les
termes les plus obligés de ce qui me concernait,
de mon établissement en France, et comme à
cette occasion je lui rappelais tout ce que j'ai
été aux bords du Rhin, il m'a dit que nul
ne pouvait avoir pour l. M. plus d'admiration,
plus de reconnaissance, plus d'attachement que
lui, son personnellement, son immense clief de
l'Église. L'éloge du Roi a été suivi de celui
de la Reine, du Duc d'Anjou, de toute sa
famille royale et comme on me parlait de
la Reine il m'a dit à deux reprises différentes
"la Reine a une tante", j'ai vu que
le jour était favorable et je l'ai saisi. Il
m'a été évident qu'il n'aurait pas deux

2
Le sujet que je l'aurais traité, mais j'
espérais qu'il me le rappellerait peut-être
une fois pas trop.

J'ai dit que il était honte de voir une
partie non considérable du clergé paraître
dépouillé et mal aux sentiments et aux
dispositions de l'État et de son gouvernement.
J'ai développé tout à son aise les faits et
les considérations que vous connaissez et je lui
ai montré dans l'œuvre combien peu cette
conduite était conforme et aux intérêts de
la Religion, même en France, et aux intérêts
même temporels de la cause de Rome, combien
l'autorité morale de l'Église pouvait se
trouver affaiblie par une tolérance et un
laissez-aller qui paraissent insupportables.

Le Pape m'a écouté avec l'attention
la plus soignée et la plus soutenue et son
regard a brillé comme d'une lumière sainte
lorsque j'ai dit en terminant : mes paroles
ne peuvent être soupçonnées, car il est évident
que je parle contre mes intérêts personnels. L'
appartenance à l'Université; je suis un des
chefs de ce grand corps; plus le clergé fera
de progrès, plus l'Université grandira dans
l'opinion publique, plus le gouvernement

et les chanciers
intimement
personnel
me paraît
le bien
avoir dans
à grande
pour me
en vain
commence
ordre ajouté
Voyez (a. l.)
que vous m'
quelques années
qui existent
à fait inconnu
C'est qui m'
paroles, jusqu'
impression.
par la cour
que j'ai vu
plusieurs m'
université
attaqués à
dans le grand
L. me paraît

et les chambres comme forcé de se lier
intimement avec vous; après tout il faut
prouver quelque chose des amis d'émigrés et on
ne peut pas être brouillé avec une seconde.

J'ai bien alors demandé pardon d'
avoir sans la permission d'émigrés un sujet
si grave et si délicat... il m'a interrompu
pour me dire que loin d'être fâché, il m'en
remerciait, qu'il était bien aise de
connaître exactement les faits et il a bien
voulu ajouter qu'il était convaincu etc. etc.
Voilà (a-t-il continué) quelle est la confiance
que vous m'inspirez. J'ai pour système depuis
quelques années de ne parler avec personne
qui croit une fois que de choses tout
à fait insignifiantes. Sais-je vous proposer?
C'est qu'en un mot d'une fois abusé de mes
paroles jusqu'au point de les lier à l'
impression. Avec vous, M. Adam, je ne refuse
pas la conversation. Je ne vous cache pas
que j'ai eu avec vous les impressions de
suspicion incertaines de votre éloge. Mais l'
universalité n'a-t-elle pas aussi quelques
attaques à la réputation? — "Je blâmerai les
écrits de quelque sorte qu'ils viennent: mais V.
S. me permettra d'ajouter que les idées d'

un évêque soit mis sur les rapports bien
autrement graves que ceux d'un maître d'
école : d'ailleurs les ~~évêques~~ de quelques uni-
versités, à vrai dire si étienne que les
fauteurs rappelés. — "Vous n'êtes le d'op,
je le vois. Tout cela est contraire à mes prin-
cipes, principes bien connus. Je tiens que le
clergé ne devrait se mêler d'aucune part aux
affaires de la politique. Mais aussi par ces
mêmes principes je me abstiens d'intervenir
non. même lorsque des membres du clergé
se trouvent mêlés dans une question qui
est toute intérieure et de politique nationale.
Voilà l'Irlande; je n'aurais fait qu'encou-
rager la querelle si je m'en mêlais.
— Je demande à V. S. la permission de lui
faire remarquer combien les deux questions sont
différentes. La question des rapports de l'Irlande
avec l'Angleterre est en effet une question purement
politique; je ne sais quelle part ont pu y prendre
les membres du clergé irlandais; toujours est-il
qu'elle n'a pas été soulevée par eux, directement,
au nom d'un grand droit de l'Eglise. Je comprends
d'ailleurs que lorsque qu'on forme les yeux sur la
participation, louable ou non, de quelques ecclé-
siastiques à ce fameux sinistre. Mais nous ne sommes
pas ici le clergé lui-même qui a soulevé la question
et qui l'aggrave au nom de l'Eglise, en mettant

4
15/ 3^m.

Cher
en attendant
sur un point
dont on n'a
le droit de
se mêler
que, d'après
à tout dire
vaut mieux
n'y pas se
mêler
Il a
souvent les
la main sur
cette occasion
dis avec le
ne pouvait
plus de re-
lui, soit par
l'Eglise. d'
de la même
faute mysté-
la même il
la religion
le joint
ni était sûr

2.
15 suite

en avant des prétensions schématisques au tant
que large, en l'inscrivant les droits de l'Etat et
en réclamant un système de cause une liberté
absolue qui ne serait qu'un grand désordre."

S. S. a réfléchi un instant; elle m'a dit
ensuite: avouez pourtant, m. L., que l'Université
adopte pour l'enseignement philosophique des
livres qui sont bien raisonnables. Et m'a dit à côté
un, en ajoutant: j'en parle avec connaissance
de cause, car je l'ai lu et étudié. — J'ai répondu
"je ne discuterai pas ici la mérite du livre en
question. J'avoue que je n'en ai fait qu'une
lecture superficielle et rapide. Je suis tout disposé
à me soumettre au jugement de V. S. Mais elle
me permettez d'ajouter que on a induit le S. S.
en erreur en affirmant que ce livre a été adopté
par l'Université. La liste des livres adoptés est
une pièce officielle qui il me serait facile de
mettre sous les yeux de S. S. Ce livre ne s'y trouve
pas et ne peut s'y trouver, car nous avons pour
principes d'un exclusif tout à fait d'un autre
vivant. V. S., j'en suis certain, signerait la liste
des auteurs adoptés."

"Je vous en remercie de me l'
apprendre. Je comprends votre pensée. Mais que
voulez-vous? Personne ne s'est adressé à moi ni
d'un côté ni de l'autre; non solum ab uno interpellato
da nemine, ni da una parte ni dall'altra. Que
puis-je faire? il nous faut donc en savoir - en

tant de ménagements, tant de prudence! N'est-ce
pas facile d'aggraver le mal en rompant le silence!
J'ai pris pour système de me tenir tranquille, de
laisser couler l'aiguë; peu à peu les choses se
calment et s'arrangent."

"Le ciel me prouve de révoquer en doute
la haute sagesse de V. S. et d'avoir la prudence
de lui donner ses conseils. Mais V. S. sait mieux
que moi que toute règle, quelque bonne qu'elle soit,
doit se modifier dans l'application selon la diversité
des cas et la variété des faits. Ce qui se passe en
France aliène les esprits les plus éclairés et les
plus modérés. Si cela continue, loin de s'arranger,
les choses de la religion et de l'église se dérangent
tout profondément. On a eu l'esprit d'hostilité
mort; il n'était qu'assoupé; on a eu l'ingratitude
de le réveiller. On a voulu reproduire en France
jusqu'aux jésuites! Quelle erreur! Je crains que
dans quelques mois V. S. ne doive se dire: M. A.
m'a dit toute la vérité."

"Oh! cagireo, cagireo. Alla, Dio buono;
io, la rigeto, non sono stato interpellato da
nessuno." Après quelques instants de silence, il a
requis la garde pour me dire qu'il me remerciait
de nouveau de tout ce qu'il m'avait dit, qu'il
ne l'oublierait pas et qu'il me demandait de
faire connaître au Roi et à la Reine tous les
sentiments qu'il lui avait inspirés. "Au surplus,
a-t-il ajouté, j'écirai moi-même au Roi un

de ces jours
magnifiques
répondre qu'
"Je veux
à puis par
en traversant
les personnes
général salut
chose et
français.
bateau et
M m'a en
de la chose
si dit que
peintre et
équilibre pour
et au point
beaucoup qu'
m'a-t-il
Sif. S. et de
Après quelq
à la bonne
la main et
moi jusqu'
qui il attend

6
...! M s'efforçait
la saluer!
tranquille, de
shoesy van

... au voute
la grande son
sait même
a qui elle soit,
la d'écriture
se passe au
vois et les
de l'arrange,
de dérange:
d'hostilité
l'ingratitude
re en France
vraies que
dire: M. R.

Dio bons!
Mato la
terre, il a

... remerciait
... avoir dit, qui
... mandait de
... tous les
s. "Où messey,
au choi un

7
de ces jours. Mais connaissez-vous, M. R., le
magnifique portrait que j'ai eu si rare? - J'ai
répondre que je ne connaissais pas le tableau.
"Je veux vous le faire voir." M s'efforçait, m'
a pris par la main et m'a conduit lui-même,
en traversant les deux grâces où se tiennent
les personnes attachées à son service, dans un
grand salon. Là on y avait nommé M. de la
Roche et le petit neveu, introducteur des
français. Le Page m'a conduit près du
tableau et il m'en a fait admirer la beauté.
M m'a ensuite fait voir son portrait par
de la Roche qui est presque terminé. Je lui
ai dit que je me réjouissais de voir que le
peintre Moisi fils M. de la R., qui il était déjà
célèbre par ses ouvrages, par d'autres portraits,
et en particulier par celui d'un homme
beaucoup plus célèbre encore. - Qui est-ce? Qui est-ce?
m'a-t-il demandé. - M. Guizot. - Ah! il
Sif. S. ? Dieu bene, Dieu bene; so che uomo è.
Après quelques moments de conversation touchant
à la bonne et fort gaie, S. S. m'a repris par
la main et a bien voulu s'entretenir avec
moi jusqu'à la porte du salon en me disant
qu'il allait faire place au tableau que le

8

Roi lui avait envoyé, dans son cabinet où
à vis de son bureau et qui il me grâtit de
nouveau (disait-il) de faire connaître au
Roi et à la Reine mes sentiments et les
vôtres.

Une personne de ma connaissance qui a
été ce matin dans le cabinet du Pape m'a
dit en effet que le tableau y avait été placé.

Ceci s'est passé cette audience qui n'a
rien de semblable, comme vous le voyez, aux
audiences ordinaires du Pape et qui a assez
frappé les personnes qui ne s'attendaient qu'à
une de ces audiences qu'il accorde à tous
les voyageurs qui ont la curiosité (comme
S. S. me le disait) de voir un pape.

Le Cardinal Tosti me fit proposer
de venir me chercher dans son carrosse pour
me conduire voir je ne sais quelle église et
faire une longue promenade mesurable.
C'est une proposition un peu longue et longue
même. J'ai accepté.

J'aurais encore des choses à vous dire,
à vous parler d'autres personnes, des observations
et des indications à vous remettre. Je me réserve
de le faire de vive voix. La conversation s'est
terminée pour cela que les heures. Je compte
qu'il y aura un commencement de nuit. J'en
vais y laisser les bonnets de nuit.

Bien sûr si j'en ai l'occasion.